

UGP-Mali

Edito



Projet d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée-Mali (PIEGM):
assurer le développement social et économique des populations à travers l'accès à l'électricité!

Partenariat

Plus de 243 milliards de Francs CFA d'investissement dont 52 milliards au Mali au profit des populations dans le cadre du PIEGM



PIEGM-MALI, assurer le développement social et économique des populations à travers l'accès à l'électricité

Bonjour chers lectrices et lecteurs! Vous tenez entre vos mains, le premier numéro de votre bulletin d'informations sur le projet d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée-Mali (PIEGM-MALI), dénommé UGP-Mali Infos.

L'énergie est au cœur du développement socio-économique de tout pays. Elle intervient à plusieurs niveaux : la santé, l'éducation, l'industrie, etc. Son importance n'est plus à démontrer et requiert par conséquent une réelle implication des autorités. Le projet d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée-Mali (PIEGM-MALI), si besoin en était de le rappeler, est né de la volonté des gouvernements des Républiques du Mali et de la Guinée avec l'accompagnement de leurs partenaires tels que la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Union européenne, la Banque mondiale, la Banque Ouest-africaine de Développement (BOAD) et le Système d'échanges d'énergie électrique ouest africain (WAPP). Il a été réfléchi et conçu afin de permettre une meilleure couverture en énergie électrique dans les deux pays. Plus précisément, ce projet servira à électrifier 93 localités au Mali et 121 localités en Guinée.

Ces dernières années, la vision dans le secteur de l'énergie en Afrique de l'Ouest est l'interconnexion électrique sous régionale. Cette politique vise à terme d'atteindre l'accès à une électricité de qualité à moindre coût.

Le PIEGM-MALI consistera à la construction sur 127 km d'une ligne électrique de structure à double terre 225 kV du poste de Sanankoroba à la frontière Guinéenne, l'extension du poste de Sanankoroba ainsi que l'implantation des postes de transformation associés. Il comprend trois (03) composantes qui sont :



- la construction des infrastructures électriques ;
- l'appui institutionnel ;
- et la gestion du projet.

L'importance de ce projet est telle qu'il permettra d'améliorer la qualité de vie d'environ 1 220 000 habitants dans les deux Etats. Cela passera par le raccordement d'au moins 18000 ménages et l'emploi d'environ 825 personnes dont 30 % de femmes/jeunes filles en plus

d'une cinquantaine d'emplois permanents dans la phase exploitation des travaux d'exécution du PIEGM-MALI. Sur le plan de l'insertion socioprofessionnelle, au moins 30 jeunes diplômés dont 50% de jeunes filles vont pouvoir effectuer leurs premiers stages professionnels favorisant leur employabilité. En outre, cet important projet aura un impact certain sur l'économie avec le développement des activités des industries et entreprises notamment minières et agricoles ; toute chose qui aura certainement un impact sur l'emploi dans la sous-région.

MAIGA Assita Wandé SAMOURA
Coordonnatrice de l'UGP-PIEGM Mali

PIEGM INFOS

DIRECTRICE DE PUBLICATION

MAIGA Assita Wandé SAMOURA
Coordonnatrice de l'UGP-PIEGM Mali

COORDONNATEUR DE LA REDACTION

BIGA/IMCG

bigabf@bigabf.com / bigabf@yahoo.fr

REDACTION

Equipe BIGA/IMCG

bigabf@bigabf.com / bigabf@yahoo.fr

IMPRESSION

Equipe BIGA/IMCG

bigabf@bigabf.com / bigabf@yahoo.fr

Faciliter la gestion d'énergie entre la Guinée et le Mali, afin d'améliorer la consommation des populations en une énergie abordable

Le projet dit «Projet d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée-Mali» consiste en la construction d'une ligne électrique de structure à double terna 225 kV en courant alternatif, d'une longueur d'environ 714 km, entre la ville de Sanankoroba au Mali et celle de Nzérékoré en Guinée (en passant par Fomi en Guinée), avec l'implantation des postes de transformation associés dans les localités de Siguiri, Fomi, Kankan, Kérouane, Beyla et N'Nzérékoré (en Guinée) puis Sanankoroba (au Mali).

Il vise à faciliter la gestion d'énergie entre la Guinée et le Mali, afin d'améliorer la consommation des populations en une énergie abordable. Le Projet devrait accroître la disponibilité de l'énergie électrique aux deux pays et renforcer l'établissement du marché régional de l'énergie électrique en Afrique de l'Ouest, conformément au Plan Directeur adopté en 2012 par les Chefs d'Etat de la CEDEAO. Le projet contribuera au développement socio-économique du Mali et de la Guinée à travers un accès plus accru des populations à l'électricité de qualité et à moindre coût.



Le poste de transformation de Sanankoroba

Renforcer les échanges sous régionaux en énergie électrique

Le principal objectif du Projet est de contribuer au renforcement des échanges d'énergie électrique entre la Guinée et le Mali en particulier, et en général, entre les pays de la sous-région ouest-africaine et au développement socio-économique des deux



La ligne moyenne tension à la traversée du fleuve Djoliba pays à travers un accès plus accru des populations à une électricité de qualité et à moindre coût. Plus spécifiquement, le projet vise à :

- établir l'interconnexion des réseaux électriques de la Guinée et du Mali ;
- renforcer les interconnexions électriques en cours de construction dans la sous-région dans le cadre d'autres projets ;
- favoriser le raccordement des ménages au réseau électrique dans les deux pays. Au Mali, les localités concernées sont: Sanankoroba, Manden, Minindian, Kaniogo, Bancoumana et Nougua.

Améliorer l'accès des populations à l'énergie électrique

Le PIEGM sera non seulement bénéfique pour la population mais aussi augmentera les clients de l'EDM et EDG car les bénéficiaires directs du projet seront les futurs clients de la société Energie du Mali (EDM-SA) et de l'électricité de Guinée (EDG) qui seront situés dans les régions traversées de la Haute Guinée, de la Guinée Forestière et dans la zone du Manding au Mali ainsi que tous les clients actuels de EDM-SA qui auront un accès plus fiable à l'électricité et à un coût abordable à travers son réseau électrique interconnecté. Les bénéficiaires contribueront par ailleurs au renforcement des impacts du projet à la suite des campagnes de sensibilisation visant l'adoption de comportements citoyens en collaborant avec EDG et EDM-SA pour lutter contre les fraudes et le vandalisme des lignes électriques.



Électrification des localités dans le cadre de la mise en œuvre du PIEGM

L'UGP-Mali, une équipe dynamique pour des résultats probants

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) est la cellule désignée pour animer et coordonner les activités du projet. A cet effet, elle bénéficie d'un expert socioéconomique expérimenté en réinstallation et genre pour assumer cette responsabilité. Le Ministère chargé des Domaines de l'État et des Affaires foncières supervisera les questions liées à l'expropriation.



Une mission de supervision de la BAD et PIEGM à Sanankoroba

La Direction Nationale de l'Assainissement et des Contrôles de Pollution et des Nuisances (DNACPN) sera le garant de la bonne conduite du présent plan de gestion environnementale et sociale, et notamment du Plan d'Actions de Réinstallation (PAR). Plusieurs types d'institutions territoriales vont prendre part de manière active à la mise en œuvre du Plan de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI), notamment : les commissions foncières ; les commissions domaniales et le bureau de Cercle et le bureau communal.

Enfin, les Personnes Affectées par le Projet (PAP) contribueront à la mise en œuvre du projet en ayant des représentants dans les divers comités locaux.

Une stratégie participative pour une mise en œuvre réussie

Une stratégie d'approche participative sera maintenue au Mali aussi bien qu'en Guinée pour renforcer au cours de l'exécution du projet par un Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) au niveau local et national. L'UGP travaille en étroite collaboration avec les communautés impactées par le projet, les autorités locales, les autorités des institutions décentralisées et déconcentrées pour maintenir une dynamique de paix sociale et de transparence. Il est instauré un cadre opérationnel du système d'enregistrement et de traitement des plaintes et griefs ainsi que le mécanisme de gestion



Une rencontre PIEGM avec les populations

des doléances, afin d'offrir à l'ensemble des parties prenantes ou des citoyens intéressés la possibilité de formuler leurs commentaires, de faire part de leurs préoccupations et, par là même, d'accéder aux informations et, le cas échéant, de former un recours et de demander réparation dans le cadre du mécanisme de recours. Des consultations publiques ont été menées également dans 33 villages et auprès des autorités coutumières, administratives et politiques pour recueillir leurs attentes considérant la valorisation des différents types de biens. Par ailleurs, les communautés ont été consultées afin de répertorier leurs craintes, mais aussi leurs attentes et leurs souhaits vis-à-vis du projet. Les consultations révèlent que les localités impactées se préoccupent principalement de la perte des terres et des biens collectifs.

Dans l'ensemble des villages consultés, la première des questions portait systématiquement sur la terre et sur la question de sa compensation. En effet, l'Etat étant considéré comme le premier gestionnaire de la terre, nombre de PAP redoutent que leurs domaines ne fassent l'objet d'aucune compensation, ce alors même qu'elles représentent pour eux la principale source de revenus et de richesse familiale. De fait, leur première attente reste naturellement la compensation des pertes de terre et des biens en numéraire ou en nature. Dans plusieurs cas également (70%), l'aménagement d'espaces agricoles et d'élevage est perçu comme une juste compensation. Enfin dans le cas où la terre appartiendrait à la communauté et ne pourrait être remplacée, les communautés ont suggéré que le projet les dédommage à travers la construction

d'infrastructures. Il faut signaler qu'aucune école n'est impactée par le projet. Dans les villages traversés par la ligne électrique, 93.33% des localités sont pourvues d'un point d'eau et 78.78% d'un point d'eau amélioré. Seules les localités de Golombi et Salamale ne disposent pas encore d'un accès à l'eau. Au total, 6 puits simples seront impactés.

Plus de 243 milliards de Francs CFA d'investissement dont 52 milliards au Mali au profit des populations dans le cadre du Projet d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée-Mali

Le coût estimatif total du projet est de 299,63 MUC soit 365,32 millions d'Euro (plus de 243 milliards de francs CFA). Le projet sera financé par :

- le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de 60,00 MUC (Prêt et don FAD) soit environ 74 milliards de francs CFA ;
- la Banque mondiale, la Banque d'Investissement de la CEDEAO, l'Union Européenne, la Banque Islamique de Développement, BOAD et l'AFD à hauteur de 220,50 MUC soit plus de 271 milliards de francs CFA
- les Gouvernements Guinéen et Malien pour le solde de plus de 20 milliards de francs CFA.

Le Mali à l'école de l'expertise indienne

TRANSRAIL LTD une société indienne est l'une des entreprises travaillant dans le cadre du projet PIEGM. Elle est chargée des travaux de construction de la ligne 225 kV, avec un délai d'exécution de 18 mois. L'entreprise avance dans l'exécution du marché à travers plusieurs réalisations, notamment : le levé topographique sur le terrain qui est terminé; les études géotechniques aussi sont terminées ; la validation des études d'exécution et des plans est en cours ; une partie des test usines (sur les pylônes notamment) ont été effectués ; l'implantation de l'entreprise sur le site est quasi terminée ; environ 60% des pylônes, les câbles de mise à la terre et les machines de tirage de câble sont réceptionnés livrés au dépôt de l'entrepreneur à Kangaba au Mali. Le taux d'exécution global, au 31 mai 2023, est estimé à 33,34%.

Projet d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée-Mali: la stratégie de communication est validée

Les acteurs intervenant dans la mise en œuvre du Projet d'interconnexion électrique 225 kV à double terne Guinée-Mali (PIEGM-Mali) ont tenu, du 05 au 07 avril 2023 à Bamako, un atelier de validation de la stratégie et du plan de communication et de visibilité du projet. La coordonnatrice du PIEGM-Mali, MAIGA Assita Wandé SAMOURA, a présidé les travaux.

Dans le souci d'accroître l'offre énergétique auprès des populations et favoriser le développement socio-économique, les gouvernements des Républiques du Mali et de la Guinée ainsi que leurs partenaires ont mis en place un projet d'interconnexion. Dénommé Projet d'interconnexion électrique en 225 kV à double terne Guinée-Mali, ce projet contribuera en l'amélioration de la qualité de vie de près de 1 220 000 habitants.

Le plan de communication et de visibilité réalisé par le Groupement BIGA/IMCG a porté sur la partie

La coordonnatrice du PIEGM-Mali, MAIGA Assita Wandé SAMOURA, a félicité le Groupement pour le travail abattu. « J'avoue que le document est bien élaboré. C'est important de disposer d'une bonne communication pour un tel projet », a-t-elle dit.

Au terme des travaux, les participants ont validé la stratégie et le plan de communication et de visibilité du PIEGM-Mali. MAIGA Assita Wandé SAMOURA a formulé le vœu de la mise en œuvre diligente des actions de communication.

Le Projet d'Interconnexion Electrique en 225 kV



Les participants ont validé la stratégie et le plan de communication et de visibilité

maliennne du PIEGM. Le chef de mission du groupement, Ali SAOUADOGO a présenté le document aux participants issus du PIEGM-MALI, de EDM-SA, de la DNE et des cabinets d'ingénieurs conseils (INTEC/ARTELIA et BPL/S4E). Ces experts ont parcouru le document soumis à leur attention. Des questions de compréhension et des suggestions ont été formulées au cours de l'atelier qui s'est voulu participatif.

Les outils de communication pour la visibilité du projet ont également été présentés à l'assemblée.

Guinée-Mali consiste en la construction d'une ligne électrique entre la localité de Sanankoroba au Mali et celle de N'Zérékoré en Guinée, l'implantation des postes de transformation associés dans les localités de Siguiri, Fomi, Kankan, Kerouané, Beyla et N'Zérékoré (en Guinée), puis Sanankoroba (au Mali). Il aura entre autres impacts, l'électrification des villages situés le long de la ligne et contribuera à améliorer la qualité de vie de près de 1 220 000 habitants dans les Républiques du Mali et de la Guinée.

ENERGIE DU MALI - SA

Square Patrice Lumumba
B.P.69, Bamako, MALI
+(223) 20 22 30 20 , 20 22 30 60 , 20 22 30 61
20 22 84 30 , 20 23 76 05

Numéros Dépannage

Rive gauche : 66 75 21 36 , 20 22 53 93 , 20 23 37 68 , 20 22 54 76,
Rive droite 66 75 57 54,20 28 13 63

Réclamations clients pour toutes anomalies de fonctionnement ou toutes réclamations sur vos installations s'adresser au Service Assistance Compteur, et au service ISAGO de votre agence EDM pendant les heures ouvrables. Appelez
(+223) 20 23 37 68 (+223) 20 22 54 76 (+223) 20 22 55 93



UNITE DE GESTION DU PROJET MALI

ACI 2000, Rue 332 en face du Centre des Informations Gouvernementales (CIGMA)

(00223) 66751136 / (00223)72562450 / (00223) 44905376

Site web : <https://www.piegm-mali.com>

URGENCES

Hôpital Point G 20 22 50 02	Ambulance Ordre de Malte 76 29 14 70	Police nationale 80 00 11 25
Hôpital Gabriel TOURE 20 22 27 12	Gendarmerie 80 00 11 14	Protection civile 80 00 12 01 / 20 22 80 81
Clinique Pasteur 20 29 10 10 / 74 91 43 72	Police secours 80 00 11 15 / 80 331 / 20 23 95 11	Cellule de coord. MSPC 80 00 11 11
Centre Médico-Social Bamako 20 22 50 72		

Les partenaires du PIEGM



LA BANQUE
MONDIALE

